



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@c-mh.org](mailto:f-thuillier@c-mh.org)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [francois.aubart@wanadoo.fr](mailto:francois.aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Drs. F. Fraisse (SNMRHP), M. Marchand (SYNPA), J.M. Vetel (SNGC)

Secrétaire : M. Vaubourdolle, Paris - Secrétaire Adjoint : Dr J.P. Garnier, Paris - Dr F. Thuillier, Meaux - Trésorière : Dr P. Suter, Montfavert

Délégués généraux : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne, Dr B. Mangola, Macon

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers  
et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBHU

(Fédération Nationale des Syndicats de  
Praticiens Biologistes Hospitaliers et  
Universitaires)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-lbourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-lbourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes  
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Fax : 02 43 21 16 05

e-mail : [lydia.malagrida@voila.fr](mailto:lydia.malagrida@voila.fr)

### SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens  
CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [jfdilhas@voila.fr](mailto:jfdilhas@voila.fr)

### SNGC

(Syndicat National de Gériatrie  
Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins  
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHU

(Syndicat National des Pharmaciens  
Praticiens Hospitaliers et Praticiens  
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : P. Laurent

Tel : 05 59 92 47 23

e-mail : [philippe.laurent@ch-pau.fr](mailto:philippe.laurent@ch-pau.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : F. Stierlé

Tel : 03 89 64 62 70

e-mail : [stierlef@ch-mulhouse.fr](mailto:stierlef@ch-mulhouse.fr)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des  
Hôpitaux et Etablissements de Soins  
Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

## COMMUNIQUE

11 avril 2005

La grève actuelle des urgentistes est partie d'un mouvement local et s'est généralisée sans plateforme revendicative explicite. Son développement est rendu possible parce qu'on a cultivé l'impression qu'il faut des crises récurrentes (canicule, encombrement hivernal des urgences, dégradation de la permanence de soins en médecine libérale) pour que les urgentistes soient entendus. Or, tout le monde s'accorde sur le fait que la surcharge des services d'urgences est avant tout une crise du système de soins.

- Passage non maîtrisé de la permanence des soins obligatoire au volontariat.
- Transformation des SAMU Centres 15 en une sorte de plate forme de conseil et d'orientation médicale.
- Evolution d'une activité SMUR centrée très longtemps autour de la pathologie traumatologique vers une prise en charge de pathologies médicales comme la pathologie cardiovasculaire, les accidents vasculaires cérébraux ou les personnes âgées poly pathologiques,
- Dans les services d'accueil réduction relative du nombre des pathologies les plus graves par rapport à des pathologies aiguës non vitales chez des patients souvent plus âgés.
- Désorganisation progressive de l'hôpital en aval, associant balkanisation de services spécialisés et difficulté par manque de moyens des filières de médecine gériatrique et polyvalente ;
- Enfin la crise est alimentée par la non mise en application des différentes circulaires (pourtant « d'application immédiate ») sur l'organisation des urgences et des filières.

La résolution du conflit nécessite donc une intervention globale et solennelle rendant opérationnels des objectifs de santé publique, tout en répondant à la crise morale que connaissent les urgentistes. Des moyens supplémentaires sont nécessaires. Ils ne peuvent être d'attribution « canadaire » distribués au gré des seuls intérêts catégoriels. Urgentistes, médecins hospitaliers et libéraux doivent retrouver dans leurs exigences le principe d'unicité de la médecine. L'état doit dégager les moyens pour qu'aucun kilomètre carré n'échappe à la sécurisation des prises en charges.



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@c-mh.org](mailto:f-thuillier@c-mh.org)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [francois.aubart@wanadoo.fr](mailto:francois.aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Drs. F. Fraisse (SNMRHP), M. Marchand (SYNPA), J.M. Vetel (SNGC)

Secrétaire : M. Vaubourdolle, Paris - Secrétaires Adjoints : Dr J.P. Garnier, Paris - Dr F. Thuillier, Meaux - Trésorière : Dr P. Suter, Montfavet

Délégués généraux : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne, Dr B. Mangola, Macon

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

**Nos organisations reçues le 11 avril à 17h par Mr Jean Castex directeur de la DHOS  
présenteront un plan de sortie de crise associant 10 propositions.**

- 1) Publication des « décrets urgences » qui notamment organisent les responsabilités et les coordinations hospitalières ;
- 2) Affirmation solennelle de non remise en cause de la directive européenne sur le temps de travail médical dans les hôpitaux .
- 3) Confirmation de la reconnaissance de la spécialité en médecine d'urgence à travers le DESC qui ne se met pas suffisamment rapidement en place .
- 4) Accélération de l'application du « plan urgences » .
- 5) Amélioration de l'organisation des Centres 15 en redéfinissant le rôle et la fonction des PARM .
- 6) Réunion des sous comités médicaux des CODAMUPS pour évaluer l'application du décret concernant la permanence de soins libérale.
- 7) Poursuite du renforcement des services d'accueil notamment sur les personnels soignants. Le renforcement des équipes médicales doit se faire par territoire de santé et par filières et non par services sinon il risque d'être une fuite en avant n'accompagnant pas les réorganisations et risquant en période de crise démographique de pénaliser la compétence des recrutements. Le renforcement, si cela semble nécessaire, des moyens médicaux dans les SMUR passe par l'analyse d'une cartographie des SMUR et une évaluation d'activité au niveau national ;
- 8) Prise en charge intégrale par l'assurance maladie hors budget hospitalier des carences d'ambulances privées entraînant des sorties de véhicules du SDIS.
- 9) Réévaluation du cadre juridique des SAMU-Centres 15.
- 10) Enveloppe de financement permettant l'ouverture de structures d'aval de médecine gériatrique et médecine polyvalente dans le cadre de filières cohérentes ; une réflexion s'impose concernant les coordinations entre les services des urgences et la psychiatrie de secteur, en particulier dans les zones urbaines.

F Aubart, Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

F Stierlé, Président du Syndicat des Urgences Hospitalières (SUH)

JM Vetel, Président du Syndicat de Gériatrie Clinique (SNGC)